DÉPARTEMENT du CHER

 **----------**

 **MAIRIE**

 **DE**

 **LA CHAPELLE-HUGON**

 **18150**

 ---------

 **☎ : 02 48 74 07 16 RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

 ▤ : 02 48 74 11 20 Compte rendu sommaire du 26 octobre 2019

L’an 2019, le 26 octobre à 9h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 19 octobre 2019 s’est réuni sous la présidence de M. Jean-Yves GIOT, Maire.

Présents : Mesdames MARTIN Nicole, SIMON Carole, ROUCHWARGER Michèle, CIOT Jocelyne Messieurs DECLUNDER Vincent, GIOT Jean-Yves, MOUILLERON Bernard, MAZUR Jean,

Absents excusés : Mme Doussot Magali, M. Greze Patrice

Après l’accueil des conseillers (ères) et l’approbation du compte rendu de la séance du 6 septembre 2019, Monsieur le Maire passe à l’ordre du jour.

***ORDRE DU JOUR***

*I/ DELIBERATION SUPPRESSION DE POSTE 30/35°*

Délibération reportée au prochain conseil

*II/ DELIBERATION SUPPRESSION DE POSTE 31.5/35°*

Délibération reportée au prochain conseil

*III/ CONVENTION MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE*

Dans le cadre d’une nouvelle convention de partenariat, Monsieur le Maire sollicite l’avis du conseil municipal ;

Après délibération à l’unanimité des présents le conseil municipal :

-AUTORISE le maire à signer la nouvelle convention.

*IV/ AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE*

Monsieur le Maire informe qu’il s’est rendu à la sous-préfecture de Saint-Amand Montrond pour prendre conseil auprès de l’attachée de la Sous – préfète afin de bénéficier d’une dotation d’Etat. Il en ressort que si les travaux peuvent être exécutés par tranches, il est préférable de monter un dossier global.

Monsieur le Maire rappelle les devis estimatifs des futurs travaux :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | HT | TTC |
| Aménagement place mairie | 105 000 | 126 000 |
| Enfouissement lignes | 63 500 |  |
| Garage tracteurs(bardage en attente) | 9 000 | 10 800 |
| Porte accessibilité mairie | 4 700 | 5 640 |

 Le Maire rappelle également que nos finances sont saines, cependant devant l’incertitude de l’attribution de subvention et de leurs montants, il sera peut-être souhaitable d’envisager un crédit pour parer à d’éventuelles mauvaises surprises.

Les conseillers (ères) présents opteraient sur proposition du maire, pour un emprunt de 75 000€ au taux fixe d’environ 0.30 % pendant 12 ans. Affaire à suivre….

*V/ PLUI (****P****lan* ***L****ocal d’****U****rbanisation* ***I****ntercommunal)*

Monsieur le Maire rappelle que notre communauté de communes avait arrêté le projet du PLUI par délibération en date du 13 juin 2019 et que celui-ci a reçu un avis défavorable de Madame la Préfète. Plusieurs points sont donc à revoir pour une éventuelle validation !!!!!!

*VI/ SMIRTOM*

Monsieur le maire demande aux conseillers (ères) s’ils ont bien pris connaissance du « rapport d’activité » du SMIRTOM qu’il leur a fait parvenir. Pas d’observation de la part des membres présents.

*VII/ INFOS DIVERSES*

* **F**onds **D**épartemental de **P**éréquation **T**axe **P**rofessionnelle

Bonne nouvelle : la répartition votée par le Conseil Départemental du Cher lors de son assemblée du 14 octobre 2019, attribue à la commune de La Chapelle-Hugon 25 093 € au titre du F.D.P.T.P.

* Sécurité civile communale

Les catastrophes naturelles et technologiques dont certaines communes ont été victimes des derniers jours incitent le maire à rappeler qu’il est nécessaire de mettre en place une réserve communale de sécurité civile.